

phie de son pays. C'est un administrateur sage et prudent, capable au besoin de faire le coup de feu et de défendre vaillamment le terrain conquis, mais cherchant de préférence les voies douces et ensoleillées de la paix, de l'harmonie et de la concorde.

Champlain fut un grand, un admirable ébaucheur. La mort vint le chercher avant qu'il eût complété son œuvre. Montmagny reprit le travail commencé, et sans l'agrandir, il sut cependant le perfectionner et l'asseoir, à force de patience et d'humbles labeurs, sur une base plus sérieuse et plus durable.

La grande figure de Champlain domine au seuil de notre histoire et jette un peu dans l'ombre celle de ses successeurs immédiats. L'administration de Montmagny n'a ni les imprévus brillants des commencements héroïques, ni l'éclat, ni l'ampleur glorieux des gouvernements de Frontenac. Entre le bouillant guerrier de 1690 et le fondateur de la colonie, le chevalier de Malte occupe un piédestal moins élevé peut-être, mais dont la base s'appuie sur un fond solide, mélange de courage, de vertu et de piété.

Il est certain que, si la Compagnie du Canada l'eût secondé, Montmagny aurait mis la colonie sur un très bon pied. On doit lui savoir gré de l'avoir soutenue, comme il l'a fait, pendant douze ans, avec si peu de forces. D'ailleurs sa conduite fut toujours si exemplaire, il fit paraître en toute occasion tant de sagesse et de

---

dans le dessein de se rendre jusqu'à la mer du Nord, par la voie du Canada. Montmagny ne voulut pas le renvoyer dans la Nouvelle-Angleterre et le fit conduire à Tadoussac pour aller rechercher l'Angleterre par la France. Cependant, comme cet homme disait avoir beaucoup voyagé dans la région du Mexique, le gouverneur ne manqua pas de le faire interroger longuement sur la mer qui se trouvait au nord-ouest de ce pays dans l'espérance d'acquérir de lui des connaissances sur le passage tant désiré qui devait mener au Japon et à la Chine.

*Relation de 1640, 2ème édition, p. 36.*